

gDTC - Demande #2750

Avoir la mention "Facture réglée" dans la facture uniquement à compter de la date de réception du paiement

09/11/2017 12:36 - Isabella Vanni

Statut:	Fermé	Début:	09/11/2017
Priorité:	Immédiate	Echéance:	24/11/2017
Assigné à:	Benjamin Drieu	% réalisé:	100%
Catégorie:		Temps estimé:	0.00 heure
Version cible:			

Description

Voir courriel envoyé par la comptable du membre [#3872](#) le 08/11/2017 (membre en prélèvement annuel) :

Je constate une erreur sur la date de paiement de la facture. Il est noté "Facture réglée le 5/02/2018".

Je pense que d'un point de vue comptable, il est recommandé d'attendre que la date effective de réception soit passée avant de mettre la mention "Facture réglée" dans la facture.

Révisions associées

Révision de6d5d89 - 10/11/2017 11:55 - Benjamin Drieu

Ne pas afficher regle pour une facture reglee dans le futur (ferme #2750)

Historique

#1 - 09/11/2017 13:50 - Isabella Vanni

Isabella Vanni a écrit :

Je pense que d'un point de vue comptable, il est recommandé d'attendre que la date effective de réception soit passée avant de mettre la mention "Facture réglée" dans la facture.

Magali et François sont d'accord avec moi (09/11/2017 sur #april-ca).

#2 - 09/11/2017 14:09 - Isabella Vanni

- *Priorité changé de Élevée à Urgente*

#3 - 10/11/2017 09:28 - Isabella Vanni

- *Echéance mis à 24/11/2017*

- *Priorité changé de Urgente à Immédiate*

Le contact comptable du membre [#3872](#) m'a dit avoir besoin de la facture corrigée avant la fin du mois de novembre 2017.

#4 - 10/11/2017 12:00 - Benjamin Drieu

- *Statut changé de Nouveau à Résolu*

- *% réalisé changé de 0 à 100*

Appliqué par commit [gdtc|de6d5d891d67a3573cf767a28d9964f005ff47c6](#).

#5 - 17/11/2017 18:15 - Isabella Vanni

- *Statut changé de Résolu à Fermé*